

ALLEMAND

COMPTE RENDU DE DOCUMENTS ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Patrice Neau, Herta-Luise Ott

Coefficient : 2 ; **Durée de préparation** : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 d'exposé et 10 de questions

Type de sujets donnés : articles de presse

Modalités de tirage du sujet : un seul sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Cette années, 12 candidats se sont présentés à cette épreuve (contre 14 en 2002 et 24 en 2003). Les notes attribuées se sont étagées entre 06 et 17. Le nombre de candidats ayant obtenu 10 ou une note supérieure à 10 (10) a encore augmenté proportionnellement. La moyenne était de 11,42 contre 10,73 en 2003 et 10,29 en 2002.

Les textes proposés étaient extraits, comme il est de coutume, de la presse quotidienne et hebdomadaire allemande (*Süddeutsche Zeitung, TAZ, Frankfurter Rundschau, Die Zeit, Der Spiegel*). Quant au choix des textes, le jury a tenu compte de l'actualité allemande et autrichienne : l'actuel débat sur les universités, le débat plus ancien sur le mémorial de la Shoah à Berlin, un portrait d'Otto Schily, la critique d'un livre écrit par la mère d'un ancien proche de la RAF, l'utilisation d'énergies « douces » en Allemagne, les angoisses autrichiennes face à l'élargissement de l'UE.

A de rares exceptions près, les candidats ont fait preuve d'une bonne capacité à construire un exposé. La différence s'est faite sur la qualité de l'allemand, sur la capacité à décrypter le style du texte (ton, schémas argumentatifs, constructions linguistiques) et, bien entendu, la capacité à mobiliser des connaissances contextuelles. Les questions complémentaires posées par le jury leur ont souvent donné l'occasion de préciser leurs connaissances, de remédier à certains oublis ou de développer un point de vue de façon plus éloquente.